

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

2 mars 1999

PROJET DE DECRET
PORTANT APPROBATION
DES SOCLES DE COMPETENCES(1)

AMENDEMENT
DEPOSE EN COMMISSION DE L'EDUCATION
PAR MM. DUPONT ET CONSORTS

(1) Voir doc. n° 299 (1998-1999) n° 1.

Amendement n° 1

A l'annexe 1 (Français), à la page 3 (Principes généraux) au § 3, 2^e ligne, remplacer «s'efforcera de développer» par «développera».

Justification

Clarification du texte.

Ch. DUPONT.
J.-M. LEONARD.
P. HAZETTE.
A. DROUART.
G. SENECA.